

Un pont sur



LA SOUFFEL



Numéro 41 - Juillet 2018

Sommaire

Bulletin municipal

Tiré à 1 100
exemplaires

Responsables de
publication :

Véronique Schaller
Chantal Jacob

Rédaction et diffusion :
Mairies

Impression :
E.S.A.T. "L'ESSOR"

Equipe de rédaction

Dingsheim :

Virginie Adloff,
Geneviève Brudi,
Véronique Schaller
Christian Biller,
Gaston Burger

Griesheim-sur-Souffel :

Carole Bouchard,
Chantal Jacob, Anne
Muller
Alain Barbier,
Christophe Forst,
Nicolas Ginter, René
Wunenburger, Julien
Wurtz

Crédit Photos :

Club Photo 67 ISO,
Alain Barbier, Arno
Moll, Christian Biller,
les associations...

Photos couvertures :

Club Photo 67 ISO

**Les articles signés
n'engagent que
leurs auteurs**

LE MOT DES ÉLUS

<i>Joseph Arenas, Président du Sivom La Souffel</i>	3
<i>Gaston Burger, Maire de Dingsheim</i>	4
<i>René Wunenburger, Maire de Griesheim-sur-Souffel</i>	5

VIE COMMUNALE

<i>Carnet de Dingsheim</i>	6
<i>Carnet de Griesheim-sur-Souffel</i>	8
<i>Départ à la retraite de Bruno Scouvert</i>	9
<i>Les mairies communiquent</i>	10
<i>Echos du conseil municipal Dingsheim</i>	12
<i>Echos du conseil municipal Griesheim-sur-Souffel</i>	13
<i>Conseil municipal des jeunes</i>	14
<i>19 mai 2018 : Cérémonie de la Citoyenneté en mairie de Griesheim</i>	15
<i>Conseil municipal des jeunes</i>	15
<i>Chorale Ste-Cécile</i>	16
<i>Lièvre de Pâques</i>	16
<i>Les crécelles à Dingsheim</i>	17
<i>Les crécelleurs de Griesheim-sur-Souffel en force !</i>	17
<i>Oschterputz à Dingsheim et Griesheim</i>	18
<i>Les orages du 31 mai et du 1^{er} juin</i>	19
<i>Journée citoyenne</i>	20
<i>Budget 2018 - Dingsheim</i>	22
<i>Budget 2018 - Griesheim-Sur-Souffel</i>	24
<i>Réfection de voirie à Griesheim-Sur-Souffel</i>	25
<i>Nouveaux arrivants</i>	26
<i>Vœux de la Municipalité</i>	27
<i>Dossier - Le Nellkopf</i>	28
<i>Section et amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel</i>	30
<i>Une Rose Un Espoir</i>	30

VIE ASSOCIATIVE

<i>Fête du Vallon</i>	31
<i>Fête de la St Jean</i>	32
<i>ASDG, une année bien chargée !</i>	34
<i>Amicale de la classe 1950</i>	35
<i>Experando</i>	35
<i>Club des Arts Martiaux</i>	36
<i>Basket Club</i>	38
<i>Cyclotourisme</i>	39
<i>Tennis de table</i>	40
<i>Animation à la bibliothèque de Dingsheim-Griesheim</i>	42
<i>La Ludothèque</i>	43
<i>Scouts et guides - Groupe Saint-Alain la Souffel</i>	44
<i>Exposition Céramique / Photo</i>	45

VIE SCOLAIRE

<i>Ecole élémentaire l'Envol</i>	46
--	-----------

Couverture arrière : Affiche de l'exposition «Emotions - Céramiques/Photos»



Joseph Arenas,
Président du Sivom La Souffel

Le mot des élus

A l'approche d'un été bienvenu et pour certains, de vacances méritées, il me semble important de revenir sur certains sujets qui ont marqué ce début d'année.

Mais avant cela, comment passersous silence cette période orageuse que nous aurions pu penser exceptionnelle il

y a encore quelques années et qui revient régulièrement tous les ans. Coulées de boue et inondations apportent inquiétude, colère ou désespoir.

Des particuliers dans leur maison mais aussi beaucoup de locaux collectifs et plus particulièrement les ateliers ont été gravement endommagés cette année. Solidarité des citoyens et des élus, travail de nettoyage harassant et pénible malgré l'aide logistique des agriculteurs.

Des indemnisations permettront, encore une fois, de cauteriser ces plaies que la nature nous inflige mais après ? On ne peut admettre la récurrence de cette situation et une réflexion sur les pistes à suivre s'impose, bien que les solutions ne soient ni uniques, ni seulement locales.

Pour le reste, le chantier de mise aux normes énergétiques de l'école primaire s'est achevé comme prévu pour la rentrée de septembre 2017. Après deux ans de travaux sans perturbation du temps scolaire les nouveaux bâtiments ont été confrontés à un premier hiver qui n'a pas été très rigoureux mais dont le temps incertain et humide a néanmoins été long.

Un premier bilan énergétique est en cours de finalisation et il est raisonnable de considérer que les objectifs recherchés seront atteints de sorte que les économies générées couvriront les échéances annuelles des crédits d'investissements. Quelques ajustements liés aux travaux sont encore en cours notamment dans les sous-sols pour finaliser définitivement un usage complet et sans perturbation de l'ensemble scolaire.

Toujours au plan scolaire, le début d'année a été marqué par un fonctionnement chaotique de l'école maternelle en raison d'une situation personnelle difficile de la nouvelle directrice qui a dû être remplacée pour le reste de l'année scolaire. Le rôle et l'implication de toutes les parties (enseignants, personnel, parents d'élèves, inspection académique et mairies) ont été exemplaires pour assurer une continuité de l'école.

Pour clore ce volet des écoles il est utile de rappeler que la rentrée scolaire de septembre 2018 verra le retour à la semaine de 4 jours.

Au plan budgétaire l'exercice 2017 s'est achevé sur un résultat excédentaire pour le budget de fonctionnement. Je rappelle que le Sivom est un outil de gestion mutualisée de certaines activités identiques dans les trois communes et qu'il n'a d'autres ressources que la participation des communes.

Ce résultat, témoin de l'attention particulièrement rigoureuse portée à la gestion quotidienne de nos activités, permettra de reverser aux communes une partie de cet excédent qui leur revient et dont elles auront un réel besoin au regard des travaux municipaux envisagés. Vous retrouverez dans ce journal les informations budgétaires utiles sur ce volet des finances publiques locales.

Dans un environnement où la visibilité de l'évolution des finances publiques reste incertain au regard des projets de l'Etat (notamment sur l'évolution de la taxe d'habitation) le budget primitif 2018 du Sivom a été axé autour d'un cocktail équilibré mais fragile et qui permettra de concilier les investissements, les besoins de gestion courante et le soutien aux associations.

En matière d'investissements, deux orientations sont retenues dans l'articulation budgétaire. Les investissements de remplacement (matériels outils et véhicules obsolètes, réparations sur les infrastructures vieillissantes etc.) et les investissements structurels correspondant à des nouveaux besoins ou à des améliorations de l'existant.

Par définition les infrastructures étant à la disposition des citoyens et des associations, les investissements structurels complètent généralement par leurs effets, le dispositif des subventions versées.

Ainsi cette année nous visons à améliorer le confort de toutes les salles de réunion du centre culturel incluant le bar. Après le déploiement d'Internet dans le bâtiment en 2017, les salles seront climatisées pour un usage associatif que nous espérons « confortable tous temps » pour les usagers. Un projet d'agrandissement du Dojo est également en cours d'étude pour permettre d'accueillir les nombreuses activités qui s'y déroulent et faire face à l'importance toujours croissante des membres.

Le dynamisme des associations est essentiel, et il convient de mettre l'accent sur les superbes journées proposées ces derniers mois notamment par la poterie, la photo et les arts martiaux sans oublier le vide grenier annuel de l'ASGD. L'organisation et le contenu de ces journées ont été exemplaires et justifient pleinement l'aide et la confiance de la collectivité.

Outre les investissements structurels évoqués ci-dessus le Sivom concrétise son soutien à cet important tissu de vie sociale par un effort budgétaire significatif et même en légère hausse en 2018. Les relations avec les responsables associatifs sont bonnes et un dialogue utile et régulier a été mis en place. Il se poursuivra pour faire évoluer et améliorer le fonctionnement des uns dans le périmètre des contraintes des autres.

Notre gestion relève de notre responsabilité et nos choix nous engagent. Les limites sont connues et il n'est pas question d'accroître l'endettement de notre collectivité ou de vivre au-dessus de nos moyens. L'équilibre entre le souhaité et le possible doit être recherché à chaque budget.

Au moment de la distribution du journal, deux événements auront marqué le quotidien du Sivom. Notre sympathique et efficace secrétaire du Sivom, Astrid Gass, aura connu le bonheur d'une seconde maternité. Absente pendant quelques mois, elle devrait nous revenir en pleine forme pour la fin de l'année. Malheureusement son remplaçant a lui-même eu un accident l'empêchant d'assumer un intérim qui s'annonçait pourtant optimal. L'objectif étant de poursuivre la continuité du service, un plan de secours a été mis en place. Le Sivom devrait ainsi pouvoir compter sur l'aide ponctuelle mais précieuse des secrétaires de mairie de Dingsheim et de Griesheim que je remercie dès à présent pour leur disponibilité.

Sans basculer dans le pessimisme auquel conduit inévitablement la loi de Murphy (loi de « l'embêtement » maximum), ce départ en maternité aura coïncidé avec le départ de Bruno Scouart qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet. Agent sivomant méritant et affable, avec une réelle empathie, Bruno Scouart a donné dans ses activités et missions un vrai contenu à la notion de service que les personnes qui l'ont côtoyé ont pu apprécier.

L'organisation du travail suite à ces départs est en cours mais Bruno n'étant pas remplacé, l'organisation des activités et notamment la gestion des astréintes au centre culturel sera également revue. Il est probable que certaines prestations anciennement fournies par Bruno devront être supportées par les utilisateurs.

Plus globalement d'ailleurs, l'ensemble des équipes des agents du Sivom connaît actuellement des évolutions tant au niveau des personnes qu'au niveau des moyens et des méthodes de travail. Ces évolutions requièrent des efforts d'adaptation et de formation auxquels se plient tous les agents, conscients de leur mission et consciencieux dans leur travail.

Si on ajoute les conséquences des récentes inondations qui ont endommagé les ateliers et détruit beaucoup d'outils et d'engins de travail, chacun peut comprendre que l'activité ne retrouvera sa normalité que dans un certain temps. Compréhension et soutien des agents sont indispensables durant cette période de transition.

Bel été à toutes et à tous.

Le mot des élus

Gaston Burger,
Maire de Dingsheim



L'été s'est annoncé précocement avec l'arrivée des premiers orages dès la mi-mai. Mais celui qui s'est abattu le soir du 31 mai sur nos communes avait une pluviométrie exceptionnelle (35 litres au m² en 30 mn !).

Les conséquences furent désastreuses pour les riverains de la rue du Musaubach qui subirent une nouvelle fois des inondations et des coulées de boues. La mobilisation des riverains et des élus, renforcée par les bénévoles de la réserve communale ont permis de nettoyer la chaussée de quelques 10 tonnes de boue. Un nouvel orage durant les travaux de nettoyage n'a pas réussi à entamer la motivation de l'équipe des volontaires.

Un grand merci à tous les bénévoles qui démontrent avec brio que la solidarité n'est pas un vain mot !

Cet épisode orageux a prouvé que les travaux réalisés l'an dernier ont limité les dégâts en protégeant les immeubles collectifs et l'aire de jeu. Ce n'est pas encore suffisant et, avec le concours du SDEA, nous allons étudier les améliorations possibles des mesures de protection.

Toutefois, les leviers d'actions sont pluriels et ils se complètent les uns les autres. Ainsi, nous allons continuer à sensibiliser les exploitants agricoles de ce bassin versant afin de mettre en œuvre un assolement concerté alternant différentes cultures, permettant ainsi de limiter les coulées.

Tout le monde comprendra l'intérêt à ce que les meilleures terres restent sur leurs lieux de culture !

Il faudra également que les particuliers et les collectivités organisent la protection de leurs biens.

Ces orages nous ont aussi apporté des inondations. Ce phénomène sera amplifié avec le GCO si les autorités n'intègrent pas nos demandes d'augmenter les bassins de rétention d'eau. Par ailleurs, merci pour vos nombreuses et pertinentes contributions lors de l'enquête publique qui s'est déroulée ce printemps.

Les sous-sols de l'école primaire, la ludothèque, les locaux de la poterie au centre culturel, le restaurant la Taverne du Kochersberg et quelques maisons d'habitation ont également été sinistrés avec la montée des eaux de la Souffel à un niveau jamais atteint. Ces phénomènes n'ont plus rien d'exceptionnels et doivent nous amener à poser les bonnes questions sur l'organisation de notre territoire.

Le réaménagement foncier et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), actuellement en cours d'élaboration (depuis fin 2015 pour le PLUI), font partie de ces outils. Une information détaillée du processus a déjà été publiée dans le dernier Pont sur la Souffel.

Le PLUI de notre ComCom reprend les objectifs et les contraintes fixés par l'Etat et les transcrit à l'échelle de notre territoire tout intégrant les spécificités de nos communes.

C'est un travail titanesque auquel se sont attelés les représentants des communes de la CoCoKo, aidés par des bureaux d'études spécialisés et le Conseil départemental. Les documents comprennent la déclinaison des objectifs, les plans de zonages et les règlements d'urbanisme. A ce jour, cela représente plus de soixante réunions ainsi que 5 réunions publiques dont une au centre culturel, le 10 avril 2018.

Dès la fin de la phase bilan, la concertation a été ouverte à tous, que ce soit sur le site internet, au siège de la ComCom ou dans les différentes mairies.

Fin avril, les plans de zonages et du règlement d'urbanisme ont été publiés. Ces documents provisoires sont amenés à évoluer au fil de la concertation qui continue à se poursuivre.

J'invite toutes les personnes à s'informer sur ce sujet qui engage notre commune pour plusieurs années et je remercie ceux d'entre vous qui nous ont déjà soumis leur contribution.

Lors du bilan nous avons noté que la population de Dingsheim a diminué d'environ une centaine d'habitants entre les deux derniers recensements alors qu'on relevait 60 logements supplémentaires. Sur notre commune plus qu'ailleurs, ce phénomène est lié au desserrement de la population où nos foyers se vident d'un ou plusieurs habitants.

Malgré cette baisse, nous avons réduit les surfaces à urbaniser et modifié le classement des zones existantes. Au total, cela représente 7 ha qui seront restitués à l'agriculture.

Le règlement d'urbanisme a également été revu pour prendre en compte les évolutions réglementaires en y apportant de la simplification et une meilleure lisibilité.

Vous retrouverez tous les détails dans le dossier consultable en mairie et sur le site Internet de la Comcom.

En matière budgétaire, nous constatons une baisse de nos recettes qui est essentiellement due à deux facteurs : le premier est lié à la diminution de notre population qui conduit mécaniquement à une baisse des rentrées liées aux taxes locales ainsi qu'à une baisse des dotations de l'Etat. Le second facteur concerne les subventions et aides attribuées par l'Etat et les grandes collectivités lors de la réalisation des projets.

Un nombre important de demandes de subventions est refusé. Ce phénomène récurrent concerne toutes les communes de notre secteur. Cela nous conduit à poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses ainsi qu'à limiter nos investissements aux seuls projets qui amènent des économies ou qui sont imposés par la sécurité des tiers ou les normes. Ces projets recouvrent différents domaines, notamment la voirie où les coûts de réparations et de rénovations de certains tronçons sont très importants. Notre collectivité ne peut y faire face que progressivement, dans le cadre d'un programme pluriannuel et à la condition de maintenir nos moyens financiers.

Ainsi, à l'aune de ces constats et afin de conserver notre capacité d'autofinancement, le conseil municipal a décidé une hausse de 5% à nos impôts locaux.

Nous avons bien conscience que pour les prochaines années, nous devons trouver de nouvelles opportunités pour augmenter nos recettes sans augmenter la contribution de nos citoyens. Sinon nous serons contraints d'arbitrer en limitant encore davantage nos investissements.

Cette année nos principaux projets concerneront :

- La réfection du mur situé à l'arrière du cimetière, qui menace de s'effondrer et l'accès au monument aux morts pour les personnes à mobilité réduite.
- Le renouvellement des appareils d'éclairage public qui fonctionnent encore avec des lampes aux vapeurs de mercure, dorénavant interdites à la vente.

Ce dernier projet rentre dans les axes prioritaires de réduction de l'empreinte environnementale et bénéficie des aides de l'Etat. Mais, deux années de suite, notre dossier n'a pas été retenu en raison du nombre trop important de demandes !

Dans le domaine des économies d'énergie, nous avons déjà remplacé les ouvrants du bâtiment de la mairie et nous allons poursuivre avec les logements locatifs communaux.

Les investissements prévus dans les voiries seront décalés en 2019, après l'installation du réseau ROSACE (fibre optique). Nous avons été récemment informés de l'imminence des travaux sur notre commune et selon les techniciens, les premiers raccordements seront opérationnels en janvier 2019. Croisons les doigts afin que le chantier se déroule comme prévu. Les élus épaulés par deux habitants qui ont manifesté leur intérêt sont impliqués dans le suivi de l'installation de ce réseau.

Vous l'aurez noté, mon mot n'a jamais été aussi long, mais les sujets nombreux et variés des prochains mois impactent durablement notre avenir. Sachez que l'ensemble des élus est engagé sur ces sujets pour construire, avec nos concitoyens, le futur de notre commune.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser nos chaleureux remerciements à Bruno Scouart qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après plusieurs années passées au Sivom. Bruno a assuré ses nombreuses missions au sein de nos collectivités avec professionnalisme et dans la bonne ambiance, mais toujours avec une douce autorité.

En cette période estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter d'un repos bien mérité, ici ou ailleurs.

Votre maire, Gaston Burger



René Wunenburger,
Maire de Griesheim-sur-Souffel

La nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2018 restera, sans nul doute, gravée dans notre mémoire collective. La violence de l'orage qui s'est abattu sur le Kochersberg ce soir-là a eu des conséquences

catastrophiques pour bon nombre de communes dont Dingsheim et surtout Pfulgriesheim. Notre village a été heureusement épargné, seules quelques caves inondées étaient à déplorer.

Il n'en demeure pas moins que les deux problèmes liés directement à ces orages violents restent entiers et que des remèdes doivent être trouvés collectivement :

1. Concernant les coulées de boue, force est de constater que les erreurs d'urbanisme de nos prédécesseurs ne peuvent malheureusement plus être corrigées, et que les rares solutions susceptibles d'être mises en œuvre relèvent aujourd'hui du monde agricole : mise en place de fascines, changement des pratiques culturales, rotation des cultures dans le cadre d'un assolement concerté à l'échelle de plusieurs villages, autant d'outils qui pourrait trouver une application dans le cadre de l'aménagement foncier (remembrement) programmé par le Département dans le cadre du projet de GCO.
2. En ce qui concerne les inondations de la Souffel, le hasard du calendrier a voulu que l'après-midi du 31 mai (c'est-à-dire quelques heures à peine avant l'orage qui a fait sortir la Souffel de son lit) se tenait une réunion à la préfecture du Bas-Rhin, entre les élus des trois communes du Sivom La Souffel, les services de l'Etat et les représentants de VINCI, relative au problème du sous-dimensionnement des bassins d'orages liés au GCO et dès lors au risque accru d'inondations pour nos villages situés en aval de l'autoroute. Ce problème, nous l'avons soulevé à maintes et maintes reprises, tout dernièrement encore dans le cadre de l'enquête publique qui s'est achevée fin mai et dont les conclusions devraient être connues tout prochainement mais force est de constater, que face à ce problème, nos interlocuteurs font la sourde oreille, s'abritent derrière des chiffres et des statistiques, et pratiquent la politique de l'autruche ! Et pourtant la question de la sécurité des biens et des personnes relève avant tout de l'Etat, dont c'est la mission.

Autre sujet fondamental pour l'avenir de nos villages, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration sous l'égide de la Communauté de communes.

Sujet dont l'importance n'a probablement pas été comprise puisque à peine une quinzaine de concitoyens se sont déplacés le 10 avril dernier, lors de la réunion publique destinée à échanger sur l'évolution de nos villages pour les vingt prochaines années.

Je précise néanmoins que les volumineux documents déjà élaborés (projet de règlement et de zonage notamment) sont disponibles et consultables, au siège de la Communauté de communes, et sur son site Internet, ainsi qu'en mairie.

Quelques mots encore pour évoquer les deux gros chantiers actuellement en cours au niveau de la commune :

- Les travaux d'extension de notre station d'épuration des eaux, sous la maîtrise d'ouvrage du SDEA, sont actuellement en phase de démarrage du gros œuvre, les fondations spéciales étant désormais achevées.
- Le chantier de la rue de la Mairie va se poursuivre jusqu'à l'automne ; merci aux riverains et surtout aux usagers des commerces de faire preuve de civisme en respectant la signalétique mise en place dans le souci d'assurer la sécurité de tout un chacun.

Pour clore mon propos, je me dois encore d'ouvrir le chapitre des remerciements.

Ma gratitude va en premier lieu à l'ensemble des 120 participants (adultes et enfants) à la journée citoyenne du 26 mai dernier. Cette année, notre Député, Martine Wonner ainsi que le Président du conseil départemental, Frédéric Bierry nous ont fait l'honneur de venir à notre rencontre sur quelques chantiers ; leur présence est pour nous un encouragement à poursuivre dans cette voie.

En second lieu, j'aimerais rendre publiquement hommage à deux citoyens qui, par leur engagement, ont, chacun en ce qui le concerne, contribué au vivre-ensemble à Griesheim :

- Bruno Scouart qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, après de nombreuses années passées au SIVOM La Souffel.
- Jean-Jacques Bohl qui vient de passer le flambeau à Philippe Rauch au niveau de l'organisation de la marche populaire de la MOCF, dont la 16^{ème} édition est prévue le dimanche 1^{er} juillet prochain.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, de passer un bel été en profitant au mieux de cette période estivale pour vous ressourcer.

Je reste, avec mon équipe, à votre disposition.

Votre maire, René Wunenburger



CARNET DE DINGSHEIM

ANNIVERSAIRES

98 ans

05.04.1920 Marie-Madeleine Gangloff

96 ans

31.03.1922 Lucie Alice Gauthé

94 ans

22.06.1924 Alice Lommele

93 ans

13.05.1925 Denise Wassler

91 ans

10.05.1927 Roger Bontinck

85 ans



IRÈNE KLEIN

04.02.1933 Irène Klein

10.02.1933 Vera Karcher

10.03.1933 Marthe Berner

19.04.1933 Chrétien Bambis

23.05.1933 Edith Freund

27.05.1933 Hélène Zimmer

80 ans

17.01.1938 Jean-Daniel Jouy

07.02.1938 Alice Klimesch

25.02.1938 Marcel Wolff



JEAN SCHMITT

04.03.1938 Jean Schmitt

08.03.1938 Eliane Metz



JEAN-PIERRE SCHMITT

10.03.1938 Jean-Pierre Schmitt



JEAN-PIERRE ET EDWIGE SIEGWALD

03.05.1938 Edwige Siegwald



JOSEPH LINGELSER

10.05.1938 Joseph Lingelser

19.05.1938 Jean-Pierre Siegwald

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens

NAISSANCES

25.01.2018 Arthur Igel
6C rue Kobler

06.03.2018 Mahé Le Nay
9 rue de l'Angle

06.03.2018 Louenn Le Nay
9 rue de l'Angle

11.04.2018 Lise Gaschy
21 rue Firminy

05.05.2018 Samuel Amar
4B rue Principale

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES

19.03.2018 Alexia Szkaradek et Taha Kettabi
6 rue de Mittelhausbergen

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

DÉCÈS

21.02.2018 Alphonse Fritsch
12 rue Kobler

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances

NOCES D'OR

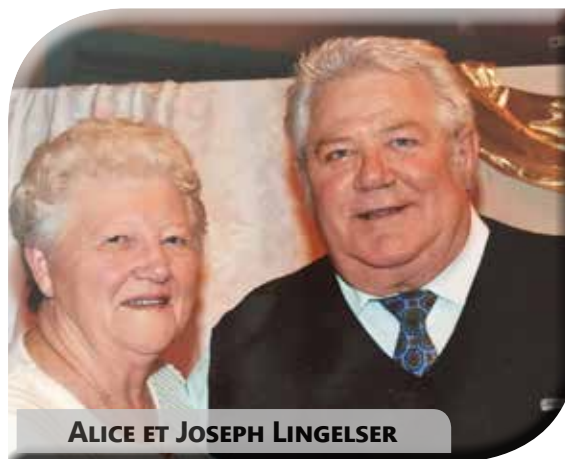
07.04.1968 Bernard et Marguerite Debes



BERNARD ET MARGUERITE DEBES

NOCES DE DIAMANT

11.04.1958 Joseph et Alice Lingelser



ALICE ET JOSEPH LINGELSER

03.05.1958 Chrétien et Suzanne Bambis

Toutes nos félicitations



CARNET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

27 février 2018
13, rue du Noyer

Gérard Tischler

ANNIVERSAIRES

80 ans



MARIE-LOUISE KOESSLER



GILBERT NOLL

18 février 2018
13, rue de la Mairie

Marie-Louise Koessler

27 mars 2018
15, rue de la Houblonnière

Gilbert Noll



GÉRARD FALK



ROBERT FINK

27 février 2018
14, rue Paul Verlaine

Gérard Falk

85 ans

1^{er} mars 2018
2, impasse des Bleuets

Robert Fink

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens

NAISSANCES

7 mai 2018 Léa Lutz
6 rue de la Houblonnière

9 mai 2018 Timothée Woessner
1 rue du Maréchal Leclerc

Toutes nos félicitations aux heureux parents



GÉRARD TISCHLER



MARIAGES

2 juin 2018 Frédéric Creplet et Stéphanie Klein
1 impasse des Peupliers

16 juin 2018 Lirim Mulliqi et Brikena Ramadani
15 rue du Noyer

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

DÉCÈS

11.08.1943 - 30. 01.2018 Ernest Zimmermann

11.10.1944 -27.02.2018 Claude Ohmann
10 rue Jacques Prévert

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

DÉPART À LA RETRAITE DE BRUNO SCOUVART



Ce jeudi 13 juin, une réception a été organisée à l'occasion du départ à la retraite de Bruno Scouvert, responsable de l'équipe entretien des équipements communaux et intercommunaux.

Bruno a intégré le Sivom en tant que stagiaire en 1998, puis il a été titularisé en mai 1999 et a réussi en juin de la même année le concours d'agent technique territorial avec comme spécialité l'ébénisterie.

Pendant vingt ans, il aura assuré, toujours avec bonne humeur et dynamisme, son poste.

Joseph Arenas, président du Sivom La Souffel a dans un long discours loué ses qualités : «Je vous parle de quelqu'un qui a toujours été sérieux, honnête dans son travail, très sympathique et particulièrement serviable dans son rapport avec les autres».

De nombreuses personnes étaient présentes, ses collègues de travail, des membres d'associations, des élus, sa famille, pour le remercier de son implication dans son travail durant toutes ces années et lui remettre de nombreux présents.

Une réception placée sous le signe de l'émotion et de la joie partagée a terminé la soirée.





LES MAIRIES COMMUNIQUENT

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La demande d'une carte nationale d'identité ou d'un renouvellement est gratuite, elle peut être faite dans n'importe quelle mairie habilitée.

Si vous vous rendez au Trèfle à Truchtersheim, il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 03 88 69 60 30 ou par mail : letrefle@kochersberg.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 16 ans, pensez à vous présenter en mairie pour vous faire recenser, muni de :

- votre carte d'identité
- du livret de famille
- un justificatif de domicile

Une attestation vous sera délivrée et vous sera nécessaire et obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Arrivants, pensez à vous déclarer en mairie !

Vous quittez le village, pensez à le signaler en mairie !

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À DINGSHEIM

Une nouvelle technologie, un nouveau réseau

Le contrat de concession avec Numéricâble a été arrêté à son échéance le 31 décembre 2018. Les discussions se poursuivent sur les modalités de cette arrivée à échéance et notamment dans le but de permettre à Numéricâble/SFR de poursuivre ses prestations de services et pour les abonnés de ne pas subir de coupure brutale.

En parallèle Rosace va démarrer le processus de déploiement du réseau fibre optique. Vous verrez des véhicules qui à compter de juin vont sillonner les rues du village dans ce but.

A l'automne 2018 les opérateurs utilisant le réseau Rosace vont procéder à une démarche commerciale pour proposer des abonnements sur la fibre.

La municipalité vous tiendra régulièrement informée des évolutions.

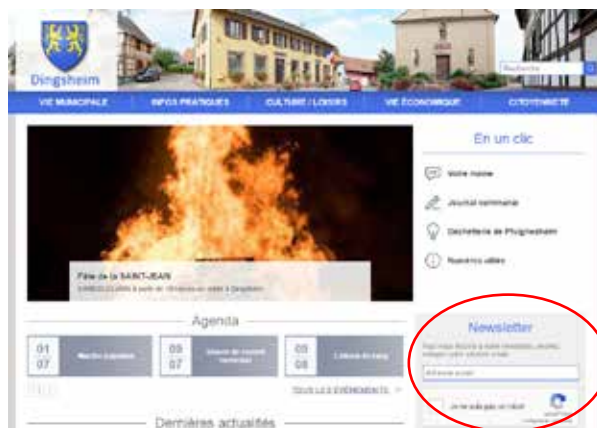
COMMUNICATION

La municipalité est dotée de moyens pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

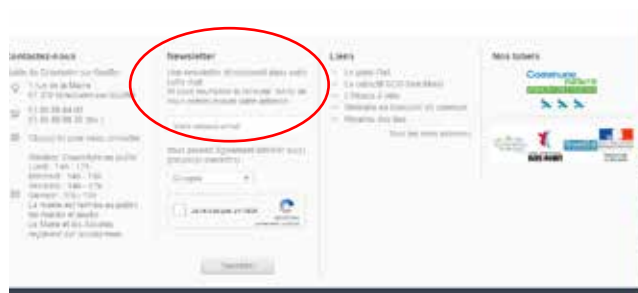
Nous souhaitons aujourd'hui l'améliorer, afin qu'elle soit diffusée plus largement. Pour ce faire, nous allons progressivement développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour communiquer de manière efficace et rapide.

Nous abandonnerons dans un premier temps la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres. En remplacement, vous recevrez un flash d'information «newsletter» dans votre boîte mail. Il suffit pour cela de :

1. vous rendre sur le site internet de la commune : <http://www.dingsheim.fr>
2. renseigner votre adresse mail dans la rubrique Newsletter



1. Pour **Griesheim-sur-Souffel**, site internet de la commune : www.griesheim-sur-souffel.fr
2. renseigner votre adresse mail dans la rubrique Newsletter



BIEN VIVRE ENSEMBLE !



Pensez à numéroter vos maisons : vous faciliterez ainsi l'intervention des services d'urgence, l'acheminement du courrier, des colis, la collecte des déchets, etc...



PLAN CANICULE 2018 : INSCRIVEZ-VOUS !



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Ainsi en cas de forte chaleur ou de déclenchement du plan canicule par la préfecture, vous pourrez bénéficier du dispositif communal de veille et d'alerte.

ENTRETIEN DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper les branches des arbres et des haies qui dépassent sur la voie publique, ainsi que celles qui gênent l'éclairage public ou empiètent sur les trottoirs pour ne pas gêner la circulation des piétons et poussettes.

Il est obligatoire de planter les haies au moins à 50 cm de la limite parcellaire et ne pas dépasser une hauteur de 2 mètres. Pour un arbre d'une hauteur supérieure à 2 mètres, il faut respecter une distance de 2 mètres de la limite séparative. Son envergure ne doit cependant pas gêner le voisinage (feuilles, ombre portée).

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Les propriétaires, les locataires occupant des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber : les trottoirs et caniveaux ainsi que les bouches d'égout afin de ne pas entraver la bonne évacuation des eaux de pluie devant leur maison, magasin, cours, jardin, murs et autres emplacements et de les maintenir propres.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit d'installer sur les trottoirs des obstacles (pots de fleurs ou autres) qui pourraient entraver le passage des piétons.

UTILISATION DES TONDEUSES ET AUTRES APPAREILS BRUYANTS



Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent, ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

lundi à vendredi	8h à 12h - 13h à 20h
samedi	9h à 12h - 14h à 18h
dimanches et jours fériés	10h à 12h

Un peu de bonne volonté, un zeste de civisme devrait suffire pour que nos villages demeurent un havre de paix et que les bonnes relations de voisinage soient conservées.

ANIMAUX DOMESTIQUES



L'identification par tatouage ou puce électronique est OBLIGATOIRE (article L212-10 du code rural et de la pêche maritime) pour les propriétaires d'animaux domestiques.

Il est vivement recommandé de faire stériliser vos chats afin de ne pas participer à la prolifération des animaux errants et à la transmission des maladies.

La SPA de Saverne peut vous y aider !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

L'opération *tranquillité vacances* est un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

L'opération *tranquillité vacances*, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum, à l'aide du formulaire que vous trouverez en mairie ou en ligne www.interieur.gouv.fr/formulaire_otv.pdf).

Vous vous rendez à la gendarmerie munie du formulaire rempli.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : <http://www.dingsheim.fr/>

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES





ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DINGSHEIM

Séances des 8 janvier, 5 février, 5 mars, 16 avril et 4 juin 2018

Approbation du contrat départemental de développement territorial et humain

Le conseil départemental du Bas-Rhin propose aux communes d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest pour la période 2018-2021.

Il s'inscrit dans une volonté de co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin et de gouvernance partagée.

Les enjeux prioritaires retenus pour le territoire d'action ouest sont les suivants :

- développer les activités de pleine nature
- développer l'attractivité du territoire ouest pour les 15-25 ans et les jeunes couples
- renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels
- aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi
- adapter le territoire à l'avancée en âge
- conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

Transition SFR/Numéricable vers le réseau Rosace

Les dirigeants de SFR/Numéricable ont été contactés pour évoquer les modalités de fin de contrat de concession avec la commune de Dingsheim. Ces différents échanges permettent de considérer qu'aucune coupure de la part de l'opérateur n'aura lieu.

Le démarrage des travaux via le réseau Rosace, est envisagé au 2ème trimestre 2018, pour une mise en service au courant du 1er semestre 2019.

Renouvellement des concessions de cimetière

Un grand nombre des concessions du cimetière arrivent à expiration début 2018. La commission a fixé les tarifs 2018 des concessions et les formulaires de renouvellement seront envoyés dans les semaines à venir.

PLUI - échanges sur les plans de zonage et projet d'emplacements réservés

Les élus se sont prononcés sur les emplacements des zones d'extension, emplacements réservés et zone à protéger ; ainsi que sur les plans de zonages réservés aux agriculteurs et un autre relatif aux différentes zones d'extension de la commune.

Une seule des deux zones inscrites au PLU depuis 2007 avec une emprise réduite pourra être maintenue. Le Scoters impose aux communes de réduire leurs zones d'extension. La zone AU située près du lotissement du Musaubach, devra donc être réduite de moitié.

Les éléments qui motivent la commune à souhaiter une zone d'extension d'habitation sont, il faut le savoir, le renouvellement de la population afin de maintenir nos écoles, le tissu associatif et continuer à donner une dynamique à la commune.

Ecoles

- Rythmes scolaires dans les écoles : En accord avec les conseils des écoles de la maternelle et de l'élémentaire, le conseil municipal vote le passage à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018.
- Fermeture de classe : le directeur académique indique qu'après étude de la situation de l'école élémentaire et après consultation du comité technique spécial départemental du 15 février 2018, il y aura une fermeture de classe à la prochaine rentrée à l'école élémentaire. Ainsi, l'école L'Envol se composera de 5 classes. Le conseil municipal, regrette vivement cette fermeture de classe, malheureusement toutes les actions entreprises depuis les 4 dernières années par la municipalité, n'auront pas permis d'enrayer la baisse des effectifs pour maintenir les 6 classes. Les effectifs estimés attendus seront d'environ 25 enfants par classe.

Investissements 2018/2019 :

Plusieurs investissements lourds sont programmés sur notre territoire pour les prochaines années. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des investissements de préservation, de modernisation et d'amélioration du patrimoine commun et de son utilisation par la collectivité.

Le cumul des recettes projetées et des subventions espérées ne permettra pas d'assurer le financement de ces projets à la fois indispensables et obligatoires. L'équilibre financier de la commune ne pourra être atteint que par un accroissement de la capacité financière issue de recettes propres et non par de l'endettement. Cet accroissement nécessaire passe par une révision des taux des taxes communales, seul levier d'intervention relevant de la compétence du conseil municipal.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal vote une augmentation des taux des 3 taxes de 5%.

Enquête publique portant sur la loi sur l'eau dans le cadre du projet du GCO

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des différentes pièces du dossier après en avoir délibéré, donne un avis défavorable à la demande d'autorisation «dossier unique» présenté par le concessionnaire du COS.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Séances des 8 janvier, 5 février, 5 mars, 9 avril, 30 avril, 6 juin 2018

Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest (Kochersberg)

Ce contrat constitue le volet stratégique du partenariat engagé par le Département du Bas-Rhin avec les acteurs locaux sur la période 2018-2021. Les enjeux prioritaires retenus pour le Territoire d'Action Ouest sont les suivants :

- Développer les activités de pleine nature et développer l'attractivité du territoire ouest pour les 15-25 ans et les jeunes couples
- Renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi
- Adapter le territoire à l'avancée en âge de sa population
- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

CMDJ - Cabane à livres

Deux représentantes du CMDJ ont présenté leur projet de «cabane à livres». Réalisée par la menuiserie Jost, la cabane sera installée devant le centre culturel, emplacement choisi par les jeunes en raison de la proximité du terrain de jeux et de l'arrêt de bus.

Appartement communal F4, 1 rue Principale.

Il est acté de revoir ce loyer et de le fixer à 750,00 € plus 150€ d'avances sur charges et 50€ pour le garage.

Rythmes scolaires

Passage à la semaine des quatre jours dans les écoles de Dingsheim/Griesheim-sur-Souffel. Ce choix résulte d'une consultation des parents d'élèves organisée en décembre dernier concernant l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018.

Grand Contournement Ouest (GCO).

Le conseil demande instamment et dans un but de prévention d'un risque certain d'inondations que :

- soit également intégrée la réalité de la contrainte hydraulique supplémentaire apportée par le GCO avec un risque avéré d'inondations plus importantes.
- les futurs bassins d'orage soient dimensionnés sur la base des données recensées des crues trentennales voire centennales. La section des exutoires d'eaux doit nécessairement être adaptée à la section des cours d'eau.
- des aménagements particuliers soient réalisés le long de la Souffel, du Musaubach et du Leisbach afin d'éviter toute inondation des communes situées en aval le long de ces ruisseaux.

Recours de la commune de Kolbsheim contre la prolongation de la DUP concernant le GCO.

Le conseil municipal, décide

- d'intervenir à l'appui du «recours en excès de pouvoir» déposé par la commune de Kolbsheim contre le décret précité devant le Conseil d'Etat.
- de retenir le même avocat que la commune de Kolbsheim, et de le missionner pour déposer un mémoire en intervention devant le Conseil d'Etat,
- de solliciter la prise en charge de la démarche par l'assurance juridique de la commune.

Enquête publique concernant les mesures environnementales et la «loi sur l'eau» pour le (COS)

Le conseil municipal demande à la commission d'enquête publique d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation « dossier unique » et autorise le maire à déposer un recours contre l'arrêté préfectoral du 29 mai 2018 dès lors que la commission d'enquête publique n'a pas fait connaître son avis quant à la compatibilité du projet au titre de la loi sur l'Eau.

Convention de mandat avec le SIVOM La Souffel.

Le SIVOM réalise les travaux de voirie pour le compte des communes. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention générale d'opération sous mandat avec le SIVOM, afin de permettre la réalisation des travaux de la rue de la Mairie.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le budget 2018 est un budget ambitieux, qui prévoit des investissements importants et urgents de voiries, mais également responsable avec des recettes adaptées à ces projets et des marges de manœuvre préservées.

Le conseil municipal décide une augmentation des taux de 5 % et de fixer les taux des contributions directes de l'année comme suit :

Taxes	Taux 2017	Taux 2018 (+5%)
Habitation	12,90%	13,55 %
Foncière (bâti)	19,17 %	20,13 %
Foncière (n.bâti)	49,73 %	52,21 %

PLUi

La zone d'extension de Griesheim au niveau du Kleinfeld pourrait être couplée avec celle de Pfulgriesheim sous forme d'une seule zone. Cette option doit encore obtenir l'agrément de l'Etat et du SCOTERS.

Patrimoine à protéger dans la commune.

Un inventaire des éléments du patrimoine bâti à protéger a été proposée en séance et répartis en six types, identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme. Ce document a été discuté et validé en séance et sera prochainement transmis à la CoCoKo.

installation de méthanisation et extension d'une installation de compostage

Le conseil municipal demande à l'exploitant de réaliser un état des lieux des odeurs perçues et de préciser les contrôles prévus en matière de surveillance des émissions d'odeurs. Le conseil demande au Préfet et à l'Inspection des ICPE de prescrire des relevés réguliers des niveaux d'odeurs ressentis et des niveaux de rejet de l'ensemble des eaux issues du site.

Motion contre la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Dingsheim-Griesheim.

Travaux de réaménagements rue de la Mairie, rue de l'Angle et une partie de la rue de l'Eglise

Compte-tenu des montants des marchés le conseil accepte le plan de financement définitif suivant :

Un prêt relais de 250.000€ sur 2 ans remboursé par la FCTVA et la subvention de 100.000 € accordée par le Conseil Départemental, un prêt de 500.000 € sur 15 ans et 134.000€ financé sur les fonds propres de la commune.

Attribution de subventions aux associations :

Comme les années précédentes, la commune accorde une aide aux associations locales, l'Amicale des pompiers la Souffel, l'ADEVIE, la chorale Ste- Cécile, ainsi qu'à l'Association Foncière.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bonjour cher lecteur,

Nous sommes les élus du CMDJ (Conseil Municipal des Jeunes de Dingsheim-Griesheim).



Nous avons été élus en novembre 2016 et notre mandat va s'achever en septembre 2018.



Avec le CMDJ, nous avons découvert les mairies et leur fonctionnement et ce que c'est un citoyen.

En juillet 2017, nous avons organisé une soirée jeux où nous avons invité tous nos camarades de classe. Il y avait plusieurs activités : basket, jeu de questions/réponses, mimes, etc...

Cette très chaude soirée s'est terminée par un moment convivial.

Nous avons aussi conçu une cabane à livres qui est installée au centre culturel La Souffel et qui a été inaugurée en février 2018.

Nous remercions M. Jost de nous avoir accueillis dans sa menuiserie et de nous avoir laissé participer à la construction de notre cabane.



Nous avons également participé activement aux manifestations organisées par les communes :

- Cérémonie du 11 novembre,
- Vœux des maires,
- Chasse aux œufs de Pâques,
- Repas des aînés : nous avons servi le dessert aux camarades de classe qui sont venus présenter un spectacle,
- Journée citoyenne,
- Oschterputz.





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



De nouvelles poubelles vont être ajoutées et celles déjà en place ont été inventoriées grâce au CMDJ. Nous avons remarqué que les crottes de nos amis à 4 pattes souillent nos rues. Or, nous ne voulons pas que nos villages ressemblent à un CANISITE !

Merci de nous aider à maintenir un cadre de vie agréable dans nos villages !

N'hésitez pas à emmener un sac ou à vous servir à l'un des distributeurs, vous pourrez ainsi mieux les ramasser et les jeter dans les nombreuses poubelles installées aux endroits les plus fréquentés. La localisation des distributeurs et des poubelles se trouve sur les sites internet des communes.

Merci



19 MAI 2018 : CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ EN MAIRIE DE GRIESHEIM

Cérémonie de la citoyenneté en présence de la municipalité, pour la remise de leur carte d'électeur aux nouveaux citoyens majeurs qui voteront pour la première fois lors du prochain scrutin.





CHORALE STE-CÉCILE

C'est en cette belle soirée du 11 mai, que la chorale Sainte-Cécile de Dingsheim a organisé un concert de chants alsaciens.

Dirigée par Gérard Schultz avec Christian Klipfel au clavier, les chansons étaient entrecoupées d'interventions de



l'éminent René Egles qui a rappelé la mémoire de Paul Sonnendrucker originaire de Dingsheim.

Le profit du plateau a été remis à l'association locale «Les enfants de Marthe»

LIÈVRE DE PÂQUES

C'est sous une météo peu clémente, qu'en ce dimanche de Pâques le lièvre s'est déplacé pour le plaisir de nos petits.



Dès l'ouverture du portail, une vingtaine d'enfants équipés de panier s'est lancée dans la cour de l'école élémentaire, à la recherche des œufs dispersés un peu partout : au pied des arbres, dans les buissons, etc...

Au bout de quelques minutes, il fallait se rendre à l'évidence : tout était ramassé. Les paniers étaient bien pleins, la chasse avait été bonne !





LES CRÉCELLES À DINGSHEIM

Les crécelleurs de Dingsheim remercient les Dingsheimois pour l'accueil qui a été rendu lors des différents passages ainsi que pour leurs dons.

Un grand MERCI aux jeunes qui ont perpétué la tradition Pascale !



Comme les années précédentes, nous avons pu faire un don à l'association « Franck un rayon de soleil » ainsi qu'à la Ludothèque, dont nous remercions vivement Mme Marchesin pour le prêt de jeux.

Les organisateurs : Lauriane et Mickaël

LES CRÉCELLEURS DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL EN FORCE !

Les 30 et 31 mars, les enfants de Griesheim-sur-Souffel ont perpétué la tradition pascale des crécelles.

Ils étaient 8 courageux pour la tournée matinale et plus de 30 enfants âgés de 18 mois à 13 ans pour les tournées de journée !

Ils étaient accompagnés par leurs parents, pour beaucoup d'anciens crécelleurs du village, heureux de partager ce moment avec leurs enfants et de leur transmettre ces coutumes.



Dans le vacarme et la bonne humeur, ils ont sillonné les rues du village pour remplacer les cloches parties à Rome. Ils ont rencontré Monsieur le curé agréablement surpris de voir autant d'enfants, il leur a même offert un gâteau !



Nous remercions les villageois pour leur accueil chaleureux. Ce retour en force a ravi les anciens et surpris un certain nombre de nouvelles familles du village !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine...!



OSCHTERPUTZ À DINGSHEIM ET GRIESHEIM



Une cinquantaine de personnes se sont réunies samedi 24 mars au centre culturel La Souffel, pour le traditionnel Oschterputz.

Les équipes composées de citoyens, de membres du conseil municipal des jeunes et d'élus se sont réparties sur les différents sites des 2 communes : Dingsheim et Griesheim.

Equipés de gants, gilets de sécurité et sacs poubelle à la main, ces volontaires ont sillonné les villages :



autour des écoles, du terrain de tennis, du centre culturel ainsi qu'aux abords des routes, à la recherche du moindre débris.

A l'issue de cette matinée de collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, les participants ont partagé un moment autour d'un apéritif bien mérité.

Un grand merci à tous!





LES ORAGES DU 31 MAI ET DU 1^{ER} JUIN

Jeudi soir après 22h, une très forte pluie tombe sur le secteur avec 35 mm de hauteur d'eau en 30min, soit 35 litres au m².



Ces trombes d'eau ont pour conséquence de produire une inondation rue de Mittelhausbergen au niveau du pont du Musaubach et surtout de générer une coulée de boue dans la rue du Musaubach entre le rond-point et l'aire de jeux. Deux maisons d'habitation ont été inondées.

Avec le retard lié au temps d'écoulement, cette eau tombée sur le bassin versant de la Souffel et entraînée naturellement par la rivière et ses affluents, est arrivée dans nos communes.



Les infrastructures ont subi des dégâts importants : Pour les ateliers du SIVOM il y a eu, à la fois les coulées de boue le soir, puis le lendemain la montée des eaux ! A Dingsheim, cette montée des eaux a fait déborder la Souffel derrière l'école avec une hauteur d'eau allant jusqu'aux poignées de porte du sous-sol.



Dans la rue du Musaubach, les riverains, bénévoles et élus ont travaillé main dans la main de 13h30 à 18h pour dégager les 10 tonnes de boue et nettoyer la chaussée.



Un grand MERCI aux agriculteurs pour leur intervention et le prêt de leur matériel agricole, aux riverains et bénévoles ainsi qu'aux agents du sivom et aux élus





JOURNÉE CITOYENNE

26 mai 2018, 7^{ème} édition de la Journée Citoyenne à Griesheim comme dans plus de 1500 communes en France.

Cette année encore 120 bénévoles ont consacré quelques heures de leur temps pour participer à l'amélioration de leur cadre de vie, à travers la réalisation de plusieurs chantiers : fleurissement de la commune sous la houlette de nos ouvriers du SIVOM, mise en peinture des volets du presbytère et de la grande porte de l'église, réfection des marquages au sol, etc...

Fait marquant de cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre députée Martine Wonner et le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, Frédéric Bierry. Tous deux ont souhaité, par leur présence, marquer leur intérêt pour cette initiative partie de Griesheim en 2012, pour essaimer à travers tout le département.

Un grand merci à tous les participants pour ce moment fraternel et convivial. Merci aussi au club photo 67 ISO, ainsi qu'aux sponsors (boulangerie Arbogast, menuiserie Monschin, Tradition Fermière), qui ont permis la réussite de cette journée.

Que du Bonheur !

A l'année prochaine !





Vie communale













BUDGET 2018 - DINGSHEIM



Les recettes de la commune : 1 770 000€

Fonctionnement : 1 200 000 €			Investissement : 570 000 €		
Impôts locaux		586 500€	Autres recettes d'investissement		133 000€
Report du résultat de fonctionnement		358 000€	Virement de la section de fonctionnement		365 000€
Dotation de l'Etat		194 500€	Subventions demandées		72 000€
Locations d'appartements communaux		37 500€			
Autres revenus		23 500€			



Les dépenses de la commune : 1 770 000€€)

Investissements 570 000€			
<p>Aménagement de terrain Prévenir des coulées de boue</p> 		<p>Cimetière Réfection du mur d'enceinte Aménagement du jardin du souvenir</p> 	
<p>Rénovation thermique : Remplacement de fenêtres, portes dans bâtiments communaux</p> 		<p>Eglise Traitement fongique de la charpente</p> 	
<p>Voies et réseaux Travaux de gravillonnage des rues le Corbusier, Mittelhausbergen, Musaubach, rue de la Chaîne et autres</p> 		<p>Panneau de signalisation Installation d'un totem à l'entrée du village</p> 	
<p>Lampadaires Remplacement des lampes à vapeur de mercure par des LED Réparations diverses</p> 			
Fonctionnement 1 200 000 €			
<p>Participation au SIVOM</p>  <p>320 825€</p>		<p>Virement section d'investissement</p>  <p>365 000€</p>	
<p>Charges à caractère général</p>  <p>256 750€</p>		<p>Autres charges de gestion courante</p>  <p>109 114€</p>	
<p>SDIS (pompiers)</p>  <p>28 000€</p>		<p>Participation au SDEA</p>  <p>20 000€</p>	
<p>Annuité de remboursement d'emprunts</p>  <p>100 311€</p>			



BUDGET 2018 - GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

BUDGET 2018

Quand la commune prévoit de dépenser 100 € (hors travaux de voirie) en 2018 voici comment se répartissent les montants

Point clé

- Les importants travaux de voirie font l'objet d'un article spécifique
- La préservation de nos capacités d'investissement et la maîtrise de l'endettement de la commune restent le fil conducteur de tous nos projets
- Si la baisse des dotations de l'Etat se stabilise en 2018, nous n'avons aucune certitude pour le futur.



5,12 €



Éclairage public, voies et réseaux

2,90 €



Animations, associations

16,41 €



Maintenance, petits travaux, frais divers

5,39 €



Investissements divers

16,84 €



Personnel et élus

5,16 €



Autres contributions obligatoires

37,06 €



Participation au SIVOM

12,03 €



Remboursement des emprunts

Recettes (hors emprunt)

- Impôts et taxes : 41,37%
- Dotations : 13,63%
- Subventions : 8,77%
- Services (photovoltaïque, charges,...) : 2,20%
- Loyers : 2,56%
- FCTVA et taxes d'urbanisme : 0,63%
- Report excédent antérieur : 29,42%





RÉFECTION DE VOIRIE À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Après les études et réunions de concertation des riverains en 2017, le projet de réaménagement des rues de la Mairie, de l'Eglise et de l'Angle entre dans sa phase de réalisation. Bien entendu, l'amélioration de la sécurité a été l'un des fils conducteurs de ce projet.



Ce grand chantier a débuté fin mai par l'intervention du SDEA : rénovations diverses au niveau de l'assainissement et de la fourniture en eau potable.

Début juillet les travaux de voirie proprement dits démarreront et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

Le chantier se déroulera en trois étapes :

1. Rue de la Mairie
2. Rue de l'Angle
3. Rue de l'Eglise pour la portion entre la rue de la Mairie et la rue de l'Angle

Mise en souterrain des réseaux secs, réhabilitation de l'éclairage public là où c'est nécessaire, mise aux normes des trottoirs, rénovation de la chaussée, matérialisation de places de stationnement : voici les principaux axes de ce chantier.

Nous en profiterons pour procéder à des réfections partielles de chaussée dans certaines autres rues de notre village.

D'un point de vue financier, le coût global TTC est estimé à ce jour à environ 885.000€ qui sera couvert par un emprunt sur 15 ans d'un montant de 500.000€.



Le prêt souscrit pour la rénovation de la mairie arrivant à son terme, l'endettement de la commune reste largement maîtrisé. La commune bénéficie également d'une subvention du Département de 100.000€.

Tous les plans liés à ce projet sont consultables en mairie de Griesheim aux horaires habituels d'ouverture.

La circulation dans les rues concernées sera perturbée pendant toute la durée des travaux. Néanmoins le chantier est organisé afin que ces perturbations soient réduites au minimum et que l'accès aux commerces reste possible. Cette gêne perdurera jusqu'à la fin de l'automne.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

Dans notre prochaine édition du « Pont sur la Souffel », nous pourrons vous présenter le résultat définitif de ce projet.





NOUVEAUX ARRIVANTS

Lors de la soirée d'accueil des nouveaux arrivants et de remise des prix aux lauréats des concours de fleurissement et décorations de Noël qui s'est tenue au centre culturel La Souffel, le maire Gaston Burger a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et leur a fait part des règles pour bien vivre ensemble.



Il s'est ensuite adressé aux bénévoles des associations locales et les a remerciés pour leur implication dans la vie communale ainsi qu'aux commerçants qui permettent au village d'être attractif.

Andrée Briffoteau, adjointe au maire, a remis les prix aux lauréats qui ont contribué à embellir le village.



D'autres citoyens méritants ont été mis à l'honneur : Peter Graf, l'expert en réception radio-télé, les bénévoles de l'équipe du journal « Un Pont sur La Souffel » Geneviève et Antoine Brudi qui assurent la correction des articles,



les photographes Arnaud Moll et Alain Barbier dont les œuvres illustrent régulièrement le site internet et le journal ; l'équipe décorations du village : Arsène Fritsch, Roland Legardinier, le maire honoraire Claude Unterstock et son épouse Nicole.



La soirée s'est terminée autour d'un vin d'honneur qui fut particulièrement apprécié par les convives.





VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 7 janvier 2018 se déroulait au Centre Culturel, la traditionnelle soirée des vœux de la municipalité de Griesheim.

Cette année, la cérémonie des vœux était avant tout consacrée au thème de la sécurité des biens et des personnes, avec les interventions de :



- Mme le Lieutenant Agnès Meffre, commandant la brigade de gendarmerie de Truchtersheim,
- M. le commandant Sébastien Linck, chef de l'Unité territoriale de Sapeurs-Pompiers de Truchtersheim, à laquelle est rattachée la Section de la Souffel (D/G/P)
- M. le Maire, intervention relative au risque accru d'inondations de nos villages, lié au sous-dimensionnement des bassins d'orage prévus dans le cadre du GCO.



Moment de rencontre pour les citoyens et nouveaux habitants avec l'équipe municipale ainsi que les représentants du monde associatif qui contribuent à la vie et au dynamisme de notre village.



Après la présentation par le maire du bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir, la projection des photos de la 6^{ème} Journée citoyenne et l'accueil des nouveaux habitants, la soirée s'est poursuivie par un moment convivial de partage et d'échange autour de la galette de rois.



DOSSIER - LE NELLKOPF



Alsace et Moselle sont allemandes, c'est la conséquence du conflit franco-prussien de 1870.

Dès 1872 le haut commandement allemand décide d'entreprendre les travaux de la ceinture fortifiée de Strasbourg, devant se protéger vers l'ouest et remédier à une fortification totalement obsolète datant de Vauban et Specklin.

Pour la première fois le principe des forts détachés sera mis en œuvre à Strasbourg.

12 forts, sous forme de plate-forme d'artillerie pentagonale à fossé sec ou plein d'eau, sont construits à environ 13 kilomètres, tout autour de la ville, 2 autres viendront compléter la ceinture fortifiée en 1877 et 1879.

L'ensemble de ces forts est bâti en pierre de taille de grès, briques et remblais de terre.

1886 voit arriver l'utilisation de la mélinite remplaçant la poudre noire et l'obus brisant, rendant bien plus efficace l'artillerie. Les forts sont tous achevés depuis quelques années et la place de Strasbourg, ainsi que la plupart des places d'Europe, ont toutes perdu leurs intérêts militaires.

Entre 1887 et 1890 on tâche de renforcer les maçonneries mais la solution viendra avec l'utilisation d'une technique que l'on commence à maîtriser en cette fin du XIXème siècle, le béton, que l'on va couler en couches épaisses sur les dalles des forts.

Les intervalles entre les forts sont occupés par des petits forts, plus modernes les Zwischenwerke.

Les intervalles sont aussi parsemés d'abris pour l'infanterie, l'artillerie, l'ensemble représentant la fortification permanente de la place.

En 1910, il est étudié et prévu une mise en état de défense de la place fortifiée de Strasbourg.

La construction de points d'appui d'infanterie, de batteries de flanquement, ainsi qu'une quantité très importante d'abris en béton et d'observatoires d'artillerie et d'infanterie, est entreprise selon un plan bien défini, de façon à pouvoir les relier par un réseau de tranchées au moment même où la mise en état de défense de la place est proclamée par les autorités.

Une quantité impressionnante de réserve de matériel et d'hommes est affectée à

ce travail de façon à pouvoir exécuter ce plan le plus rapidement possible (environ 25 jours).

Août 1914, la mobilisation générale a été le point de départ de la mise en œuvre du plan de mise en état de défense de la place de Strasbourg et aussi de la position fortifiée de la Bruche et du fort de Mutzig (Feste Kaiser Wilhelm II).

Dès lors, il faut sans tarder exécuter scrupuleusement le plan et effectuer les énormes travaux qui vont pendant des années, profondément modifier le paysage autour de Strasbourg, réquisitions des champs, pâturages et vignes, pour y creuser des kilomètres de tranchées.

Des détachements de travailleurs, unités civilo-militaires composées principalement de jeunes ayant été réformés du service militaire et provenant de Strasbourg et de ses environs, rejoignent les secteurs qui leur sont assignés sur les 3 principaux sites de la défense de Strasbourg (Le fort de Mutzig, la position fortifiée de la Bruche et Strasbourg).

Les militaires d'active ne participent pas à ces travaux, leurs régiments se sont portés immédiatement aux frontières. Quant aux régiments de réservistes, ils arrivent à Strasbourg et c'est à eux que revient la tâche de défendre la ville.

Le Nellkopf sera occupé par le LIR 80 (Landsturm Infanterie Regiment 80) au tout début du conflit.

Le tramway de Strasbourg est réquisitionné; on pose des kilomètres de voies de chemin de fer étroites pour transporter tous les matériaux préalablement stockés dans des magasins militaires.

Avril 1916, fin des travaux !

Strasbourg n'est plus sur le front, depuis longtemps et les forces vives de l'armée allemande se battent à Verdun.

L'argent manque et stratégiquement une place forte comme Strasbourg ne se justifie plus, le haut commandement de l'armée impériale ordonne l'arrêt immédiat des travaux.

LE POINT D'APPUI D'INFANTRIE DU NELLKOPF

Nellkopf infanterie Stützpunkt I 52

(Alterberg sur les cartes actuelles)

Construit de 1914 à 1916, c'est un des plus gros point d'appui de toute la ceinture fortifiée de Strasbourg.

Il se compose des éléments suivants :

- 1 blockhaus de surveillance avancé.
- 1 réseau de fils de fer barbelés de 10 mètres minimum de largeur.
- 8 parapets ou banquettes de tir en béton. (trois modèles différents, dont un préfabriqué et expérimental).
- 1 abri de tranchée pour hommes.
- 2 observatoires d'infanterie cuirassée, reliés chacun, par un sous-terrain à un abri de piquet de garde.
- 2 abris de tranchée de deuxième ligne (latrines)
- 1 poste d'observation d'artillerie.
- 1 abri et une rampe pour 2 canons de campagne de 9 cm.
- 1 casemate pour 2 canons de 9 cm, en flanquement jusqu'au Rebberg.
- 1 grand abri de réserve pour une compagnie (environ 240 hommes).

Toutes ces constructions sont en béton à l'abri du calibre de 150 mm français.

Cet ensemble de fortification d'infanterie nous est parvenu intact ou presque, plus de 100 ans après sa construction. Il suffirait de creuser à nouveau les tranchées qui reliaient les différents blocs pour recréer ce point d'appui unique par son aspect technique et historique !

Il est un des rares à avoir échappé à l'urbanisation et à la remise en culture des premières lignes de l'époque.

Or voilà, le temps a fait son œuvre et la nature a repris ses droits, le NELLKOPF est envahi par la végétation et oublié de tous, blotti dans un bois d'acacias, sur le ban communal de Griesheim-sur-Souffel.

Ce patrimoine de la fortification du début du XXème siècle est en danger si nous ne faisons rien, pourtant sa mise en valeur et sa protection est parfaitement possible en permettant sa découverte par tous, jeunes et moins jeunes grâce à un sentier balisé et jalonné de panneaux explicatifs.

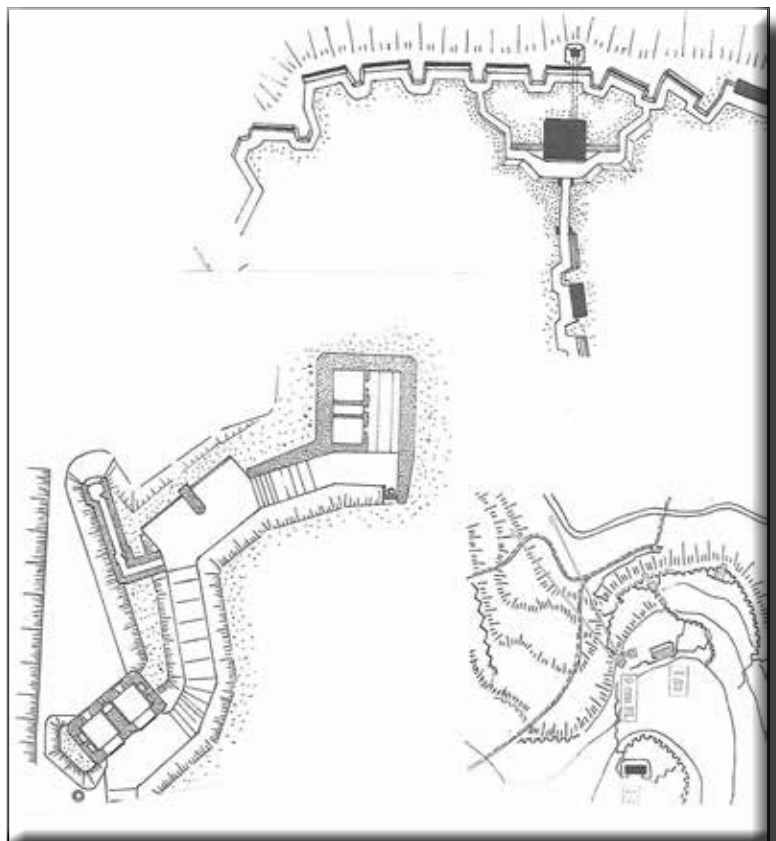
Ce projet ne peut être réalisé que dans le cadre d'une action associative bénévole, peut-être aidée par notre commune, mais surtout en constituant une ou des équipes de bénévoles motivées par notre histoire locale et la sauvegarde de ce patrimoine. Nos enfants nous reprocheront de ne pas avoir su, en son temps, le protéger, si nous ne faisons rien.

Si vous souhaitez découvrir le NELLKOPF et surtout participer au défrichage du site dans un deuxième temps, je vous invite à me contacter au 06 07 69 54 02, pour déterminer ensemble, une date de visite d'une heure environ.

Je compte sur votre participation et me réjouis de partager avec vous, ma passion pour cet endroit et notre histoire.

Thierry Jacob

Mail : les.jacob67@gmail.com





SECTION ET AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SOUFFEL

Les gestes qui sauvent : séances d'information gratuites

Nos communes sont dotées à plusieurs endroits de défibrillateurs pouvant servir à toute la population sur notre secteur d'intervention.

A ce sujet, l'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel, propose à l'ensemble des habitants de nos communes des séances d'information gratuites.

Notre objectif est d'initier la population à leur utilisation et aux premiers gestes qui peuvent permettre de sauver une personne en attendant les secours.

Ainsi 3 séances vous sont proposées (environ 2 heures) au CIS la Souffel 13 route de Pfulgriesheim à Griesheim-sur-Souffel.

- Vendredi 7 septembre de 19h30 à 21h30
- Mardi 18 septembre de 19h30 à 21h30
- Jeudi 4 octobre de 19h30 à 21h30.



Le nombre maximum de participants est fixé à 15 personnes et il est nécessaire de vous inscrire par mail: info@amicale-spls.fr ou via notre page Facebook.

UNE ROSE UN ESPOIR

Grâce à votre engagement vous avez participé à la réussite de la 5^{ème} édition de l'opération «Une Rose Un Espoir».

Réussite qui est une preuve de plus de la solidarité qui nous unit pour offrir un monde meilleur aux personnes atteintes de cette terrible maladie.

Le montant moyen d'un don par rose sur le secteur était de 4€ ce qui a permis de récolter la somme totale de 38 000 € !

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS.

La remise du chèque, au Président de la Ligue, de l'opération Secteur Kochersberg-Ackerland a eu lieu le 8 juin à la salle des fêtes d'Ittenheim



FÊTE DU VALLON



Vie associative

FÊTE DE LA ST JEAN





Vie associative

ASDG, UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE !

Le temps file ! La saison de football vient de s'achever alors qu'elle venait à peine de commencer !!

Saison chargée, oui ! Après le succès des 24h de juin dernier, il a fallu se remettre en ordre de marche parce que nos quelque 160 licenciés n'attendent pas ! Du plus jeune au plus âgé, nos licenciés ont vite remis le « bleu de chauffe » afin de représenter dignement les couleurs de notre club.



Côté sportif, on retiendra non pas une bonne mais très bonne année. Mention toute particulière pour notre équipe fanion. Le comité leur avait fixé un objectif : finir champion. Ben, ils l'ont fait ! Champion et montée en division supérieure telles étaient nos ambitions. Bravo au groupe de joueurs, aux coachs Chris et Patrice, aux dirigeants qui n'ont rien lâché tout au cours de cette longue saison. Les autres équipes Séniors 2, vétérans et super vétérans ont, elles aussi, passé une bonne année. Beau parcours de nos vétérans en Challenge Matéo avec une élimination cruelle aux portes du plateau final.

Côté jeunesse, là aussi de très belles satisfactions. Nos p'tits rouges et blancs ont fièrement défendu nos couleurs sur tous les terrains de la région. Comment ne pas remercier toutes les personnes qui encadrent notre jeunesse.

Du lundi au samedi et du samedi au lundi, ce ne sont pas moins d'une bonne vingtaine de personnes qui s'activent sur et en dehors du terrain pour leur permettre de s'adonner à leur sport favori.



Cette saison a également marqué le retour d'une semaine complète de stage durant les vacances scolaires de Pâques. Là aussi, une poignée d'irréductibles entraîneurs et dirigeants se sont relayés toute la semaine afin que nos bambins puissent vivre une semaine « comme des pros ».

Mais l'ASDG, c'est aussi et surtout une sacrée bande d'organiseurs ! Toutes les semaines de nombreuses rencontres de football, certes. Mais aussi et surtout de nombreuses fêtes qui se répartissent sur toute l'année. Les soirées FUTSAL et la journée pot-au-feu, le vide grenier en salle, le marché aux puces, l'organisation du feu de la St-Jean et le retour du tournoi de l'entente avec les voisins. Toutes ces manifestations qui contribuent au bien-être dans le village mais qui sont aussi vitales à la survie de notre club.

Une saison se termine, mais déjà une autre pointe le bout de son nez. L'ASDG n'a pas fini de vous surprendre. Dans les cartons, se cachent quelques bonnes idées pour vous proposer toujours de nouvelles animations comme le retour des 24h l'année prochaine.



Un immense merci à toutes celles et ceux qui nous suivent et soutiennent tout au long de la saison. Nos formidables dirigeants, bénévoles, nos entraîneurs, arbitres, supporters présents en nombre à chaque match. Merci également aux collectivités locales qui nous soutiennent du mieux qu'elles le peuvent, ce soutien est plus qu'unaniment apprécié à sa juste valeur.

Mais l'ASDG reste avant tout un club de football. Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre, n'hésitez pas ! Nous sommes ouverts à tous et à tout. contact@asdfoot.fr

Bel été à tous

AMICALE DE LA CLASSE 1950

Week-end en Forêt-Noire

Pour sa traditionnelle sortie «Randonnée», l'amicale de la classe 1950 de Dingsheim/Griesheim s'est rendue à Oberharmersbach en Forêt-Noire, pour le week-end du 23 au 25 mars. Une vingtaine de personnes a participé à cette rencontre. Après son installation à la Pension Breig et une belle balade autour du village, la petite équipe s'est retrouvée autour d'une table bien garnie de planchettes paysannes pour une soirée animée par un musicien local fort dynamique. L'ambiance était au rendez-vous, rires, chants et danses ont entraîné l'ensemble des participants. Le lendemain, une agréable randonnée de 12 km, a emmené les marcheurs à travers prairies, vergers et forêts. Le dimanche, (dimanche des Rameaux) une partie du groupe a participé à la messe dans une église joliment décorée pendant que l'autre partie a effectué une petite promenade matinale.

Durant ce week-end, par une météo printanière et sous un soleil généreux, la bonne humeur était au rendez-vous; ces moments de bonheur soudent une solide amitié entre les participants. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2019.

Nos vifs remerciements vont aux organisateurs de cette sortie inoubliable.

Christiane Henninger



EXPERANDO

Le 22 avril dernier, les membres d'Experando ont profité d'une belle journée pour parcourir les sentiers dans les environs de Moussey (88).

La dizaine de participants a gravi le sentier des Passeurs parsemé de sculptures et œuvres d'arts contemporaines.

Puis, en passant par le Trou du Cuveau et le Lançoir des marais, la petite troupe a atteint la Haute Loge pour prendre le repas tiré du sac.



Quelque temps après, celle-ci a repris son chemin au travers des hautes chaumes de la région puis a amorcé la descente pour atteindre le Rain de la Vierge.

Après près de 6 heures de marche, la randonnée de 19km et 600m de dénivelé s'est achevée au centre de Moussey.

Puis les randonneurs ont rejoint Griesheim en n'oubliant pas le petit arrêt convivial autour d'un pot bien mérité.

Le secrétaire



Vie associative

CLUB DES ARTS MARTIAUX

Judo – Jujitsu - Ninjutsu - Aikido – Yoga - Taïso

La saison 2017-2018 touche à sa fin. Vous trouverez un bilan en image de la période écoulée, ainsi que les évènements importants et les nouveautés à ne pas manquer à la rentrée.



Journée Japon

La section Aïkido a organisé la première journée Japon du Club des Arts Martiaux.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir le consul du Japon.

Cet événement a permis aux participants de découvrir la culture japonaise à travers de nombreux exposants, démonstrations et conférences.

Tournoi du CAMDG

Le Club des Arts Martiaux a organisé son premier tournoi de Judo au nouveau gymnase de Pfulgriesheim.



Avec plus de 150 combattants, ce premier tournoi a remporté un large succès.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation.

Résultats 2018



La saison 2017 a permis à nos jeunes judokas de remporter de nombreux titres.

Minimes :

Floriane F.S. Championne d'Alsace

Participe au championnat de France Minimes

Benjamins :

Robin K. – Louis P. – Elias C. se qualifient au championnat d'Alsace Benjamin





Poussins :

- 1^{er} : Juliette F.S.
- 2^{ème} : Sarah T. - Edgar L.
- 3^{ème} : Lucie D. – Gaëtan G.

Taiso Summer

Comme chaque année, le CAMDG vous propose des cours de remise en forme durant l'été.



Ces cours ont lieu le :

- Lundi de 19h à 20h au centre culturel de Mittelhausbergen
- Mercredi de 19h à 20h au dojo de Griesheim



Marche Nordique

La section marche nordique a organisé son premier week-end marche nordique autour de la commune de Danne-et-Quatre-Vents.

Lors des deux balades de 20 kms, les marcheurs ont pu découvrir la beauté et la richesse culturelle de cette région.

Nouveauté Horaires

En raison du changement de rythme scolaire de l'école de Dingsheim Griesheim, le CAMDG vous propose une nouvelle grille horaire pour les cours de Judo.

Vous pouvez consulter les nouveaux horaires sur notre site internet : www.artsmartiaux67.com



Pour plus d'informations ou pour retrouver les dates précises, merci de consulter notre site internet :

www.artsmartiaux67.com ou nous contacter au 06.26.05.57.12

Vie associative

BASKET CLUB

Une nouvelle saison s'achève et le club peut se targuer d'un bilan très honorable.

Avec 9 équipes engagées, dont 3 portées par Mundolsheim, la première satisfaction est liée aux effectifs des équipes de jeunes.



Le deuxième motif de satisfaction réside dans les progrès des joueurs et les résultats sportifs.

Trois équipes de poussins ont porté nos couleurs, pour lesquelles l'objectif est davantage de prendre du plaisir à pratiquer le basket que d'insister sur l'aspect compétitif. Il n'y a d'ailleurs pas de classement des équipes de poussins.

Les joueurs ont progressé individuellement et collectivement, notamment grâce à l'investissement de leurs coaches. Ils ont aussi continué à découvrir la vie en groupe et ont gagné en autonomie !



Cela vaut également pour les catégories supérieures, pour qui le club est satisfait de l'investissement et de l'envie montrés au cours de la saison.



On relève encore les résultats satisfaisants des benjamines 1 et 2 portées par Mundolsheim, qui ont réalisé un très beau parcours : 1^{ère} et 3^{ème} en pré régional pour l'équipe une et 3^{ème} en 2^{ème} phase pour l'équipe 2.

Les minimes féminines ont quant à elles été constantes en terminant sur le podium à la 3^{ème} place lors des 2 phases. Les cadettes, en effectuant une belle première phase, ont pu se tester au niveau supérieur en pré régional en deuxième phase.



Les cadets, également portés par Mundolsheim, se sont illustrés en première phase avec une belle 3^{ème} place.

La saison s'est terminée avec l'AG qui s'est déroulée le 15 juin.

Bonnes vacances à tous



CYCLOTOURISME

Le Club Cyclo, Vélo Loisirs de la Souffel, une des 14 sections de l'Association SCSL, a clos la saison 2017 sur un bilan très satisfaisant à savoir la deuxième place du Trophée du Challenge du Crédit Mutuel. Pour ce Challenge, 56 Clubs étaient engagés sous l'égide des deux départements alsaciens et non plus sous celle de la Ligue d'Alsace, celle-ci faisant partie maintenant d'une nouvelle entité, le COREG (Comité Régional) Grand Est depuis la mise en place de la réforme territoriale.

Ce Challenge Inter-clubs, organisé chaque année, représente un défi pour les clubs qui essaient de remporter ce Trophée et de le conserver après 3 victoires sur 5 ans ; les performances sportives ne comptent aucunement pour chacune des étapes de ce Challenge. Ce qui est en jeu réside en la participation du plus grand nombre de licenciés de chaque club à accomplir les différents circuits proposés, plus ou moins difficiles. Le chiffre de la participation est corrigé selon une règle d'adéquation qui tient compte du nombre de licenciés de chaque club.

Notre club comptait un effectif de 14 licenciés à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) en 2017 à savoir 12 adultes et 2 juniors, les féminines au nombre de 4 représentant 28% des effectifs, chiffre supérieur à la moyenne nationale (environ 20%).

Nous avons participé à 7 étapes de ce Challenge qui en comportait 8. Les différentes étapes au programme étaient : le Circuit Rohan à Epfig, la «Concentration des 3 Provinces de l'Est» à Senones (88), le «Circuit Bugatti» à Molsheim dans le cadre des Rondes Alsaciennes, les Rondes du Bischenberg à Bischoffsheim, le Rallye de la Foire aux Vins à Colmar, le Circuit des Randonnées en Pays de Thann à Richwiller (68), la Concentration d'Automne à Rhinau, et un circuit permanent de 140 km dans le Sundgau, la Route de la Carpe Frite.

Sur l'ensemble des 8 étapes, le Club en a remporté 4 (Epfig, Molsheim, Richwiller, et Rhinau), a terminé à la 4ème place pour les étapes de Bischoffsheim et de Colmar, ce qui nous a permis d'engranger 1234 points, nous plaçant en deuxième position, n'étant devancé que de 11 points par le Cyclo Club d'Epfig.

Ce différentiel de points entre le premier et le second était le plus faible enregistré depuis très longtemps, les écarts avec les suivants étant conséquents, le troisième, l'USPU (Union Strasbourgeoise de la Police Urbaine) récoltant 876 points, le quatrième, Urschenheim, 866 points et le cinquième, IBM France-Alsace, 561 points.

Ce qui nous a coûté la victoire, entre autres, c'est le fait d'avoir fait l'impasse de l'étape du circuit permanent que nous avons jugée difficile à réaliser sur le plan logistique, ce circuit très vallonné dans le Sundgau devant être accompli en deux jours au moins, loin de nos bases.

Le Club s'est vu attribuer pour la deuxième place une prime du Crédit Mutuel remise par le Président du CODEP 67, Denis Vierling, le samedi 20 janvier 2018 lors de l'AG qui s'est tenue à la Maison des Sports à Strasbourg.

Deux autres récompenses ont été obtenues par les juniors du Club, Romain et Matthieu Scheffel qui ont décroché la deuxième place ex-aequo au Challenge Individuel Junior.

La saison 2018 a démarré et après deux étapes, le Club est classé à la 8ème place.

Nous espérons continuer à bien figurer et se classer parmi les 5 premiers, l'avenir nous le dira.

Jean-Michel Scheffel - Président de Vélo Loisirs de la Souffel



Vie associative

TENNIS DE TABLE

Un groupe homogène et très soudé.

La saison 2017 – 2018 du Club de tennis de table de Griesheim-Dingsheim a été riche en événements sportifs et extra-sportifs, ces derniers contribuant à souder ses 31 membres : 19 adultes et 12 jeunes.

Cette cohésion a été renforcée par une innovation cette année : les quatre équipes évoluaient en championnat les mêmes vendredis soir. Cela permettait aux joueurs de se retrouver, souvent avec les joueurs des équipes adverses, autour d'un repas et d'un verre de l'amitié offert aux équipes visiteuses par les joueurs locaux.



En plus d'officier comme arbitre pour ces soirées du championnat, Marc Friant s'occupait également de l'intendance et de la préparation des repas.

La première journée de championnat à domicile a vu également l'arrivée dans la salle des membres de la section photo. Ces derniers ont pu parfaire leur technique pour saisir le juste moment pour réaliser de très beaux clichés qui feront d'excellents souvenirs aux joueurs. Ils ont également immortalisé la composition des quatre équipes en réalisant les photos officielles qui illustrent également cet article.

Le président du club, Dominique Reinbolt, comme les saisons précédentes, a pris en charge l'entraînement de la douzaine de jeunes pongistes pour les faire progresser, avec pour objectif qu'ils intègrent, à terme, le championnat par équipe. Ces jeunes joueurs ont fait preuve, tout au long de l'année, d'une belle assiduité et d'une forte motivation.



Thierry Graeff prenait ensuite le relais pour une séance d'une heure d'entraînement intensif avec les adultes qui eux également faisaient preuve d'une forte implication et d'une présence régulière pour progresser.

Cela s'est traduit, au niveau sportif, par une progression de tous les joueurs, performance qui a également profité aux équipes. L'équipe I, qui évoluait en Départementale 2 (D2), a terminé à une très belle quatrième place et se maintiendra donc dans cette division la saison prochaine.

Malheureusement, l'équipe II qui avait sauvé de justesse son maintien en D3 lors de la première phase, n'a pas réussi à rééditer cette performance et a terminé dernière de la D3 : elle descendra donc en D4 pour la saison 2018 – 2019.

Néanmoins, grâce à un excellent parcours de l'équipe III, le Club de tennis de table de Griesheim-Dingsheim conserve une présence en D3 : en effet, l'équipe III termine première de sa poule – ce qui lui permet une montée en D3 - et grâce à un tirage au sort favorable a pu jouer les demi-finales des poules de classement.





L'équipe IV n'est pas demeurée en reste : profitant des progrès de chacun, elle a engrangé de belles victoires qui lui permettent de terminer à une superbe quatrième place.

La seconde partie de la saison sportive avait débuté par le traditionnel tournoi des rois, qui s'est déroulé le 8 janvier.

Comme d'habitude, la compétition s'est poursuivie autour d'une dégustation de galettes des rois et du verre de l'amitié avec des vins - apportés par les joueurs - aussi pétillants que l'atmosphère de la soirée.

L'ambiance conviviale et l'esprit sportif du club séduisent toujours autant les joueurs, non encore membres et désirant s'initier, ou ceux souhaitant poursuivre les compétitions dans un club sympathique :

cela se traduit par l'arrivée au club de nouveaux joueurs qui permettent de renouveler les effectifs.

En ce qui concerne le domaine extra-sportif, comme chaque année, le club a organisé un thé dansant qui a connu le même succès populaire que les années précédentes.

Grâce aux recettes générées par la vente de gâteaux réalisés par les joueurs, le club peut poursuivre sa politique budgétaire avec un prix de licence des plus abordables.

La saison se terminera par deux événements sportifs et extra-sportifs : le tournoi interne et l'assemblée générale. Le premier se déroulera - avec la saine concurrence et l'émulation habituelles - le 11 juin et s'achèvera, comme chaque année, autour d'un verre pour fêter le vainqueur et la fin d'une saison bien remplie.

L'assemblée générale se tiendra le 22 juin : outre les points statutaires- administratifs et budgétaires -, la réunion permettra de faire le bilan sportif de la saison écoulée et de se projeter dans une nouvelle saison avec l'évocation des compositions des équipes.

Point d'orgue de l'année, tous les membres du club se retrouveront ensuite autour d'un barbecue quand l'ordre du jour aura été épuisé.

Ils rangeront ensuite leurs raquettes jusqu'au vendredi 31 août, date de la reprise de la nouvelle saison 2018 - 2019, avec le nettoyage des tables et les premiers échanges de balles.



Vie associative

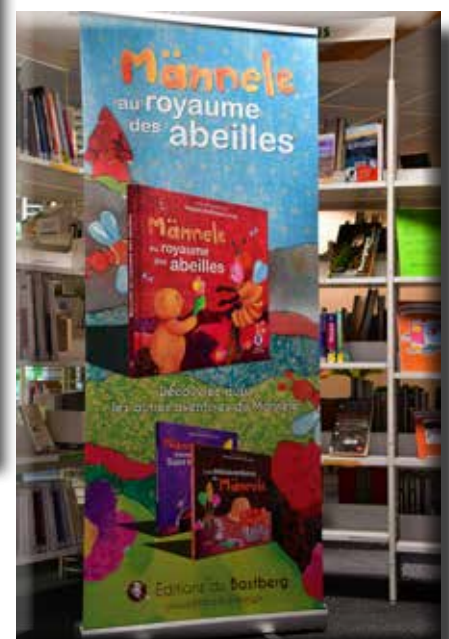


ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE DE DINGSHEIM-GRIESHEIM.

Le dimanche 10 juin notre bibliothèque a accueilli Yolande Ruffenach Jung, auteure bien connue dans nos deux villages, pour la présentation de son dernier ouvrage «Männele au royaume des abeilles».

Ce fut l'occasion d'échanges passionnés entre le public, les apiculteurs et adhérents de la toute nouvelle association locale «Apikochersberg» sur la vie des abeilles, la production du miel et les difficultés rencontrées par les producteurs.

Une très belle exposition de photos conçue par Steve Heim apiculteur et adhérent de notre club photo ornait les murs de la bibliothèque. Ensuite Yolande a dédié son ouvrage et le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique animation



LA LUDOTHÈQUE

JEAN QUI PLEURE ET JEAN QUI RIT

Et pour nous, à la ludo, ce fut plutôt Jean qui rit et Jean qui pleure . . .

«Jean qui rit» fut avec nous, tout au long cette année.

Nous avons passé de bons moments avec tous les enfants présents pendant les permanences du vendredi, enfants souriants, détendus, heureux.

Au cours des NAP, le lundi après-midi, nous les avons initiés à nos jeux préférés : Miniville, Aramis, Marrakech, les aventuriers du rail, les mystères de Pékin, Pique plume et bien d'autres encore comme le redoutable «Salade, cafard» !



Les NAP nous auront permis de vivre avec les enfants des moments de plaisir, de complicité, loin des tablettes et autres machines.

Le 17 mars avait lieu le carnaval des enfants à Dingsheim avec son traditionnel programme : cavalcade, spectacle, concours de déguisements, goûter, lâcher de ballons.

Nous avons fait appel au magicien Romano pour animer le spectacle, ce qu'il fit avec entrain, bonne humeur et beaucoup d'empathie pour tous. Il fit venir sur scène de nombreux enfants et parents qui, un court instant, se sont découverts eux-mêmes magiciens. Tours de magie, jeux de mots, humour ; pendant près d'une heure, le public fut sous le charme de Pasqual Romano.

Au concours de déguisements, le choix fut une fois de plus bien difficile pour notre jury. Il n'y eut, forcément, qu'un gagnant par catégorie ! Erine, Louis, Lucile, William, Nelly, Raphael et Thomas ont été remarqués mais tous les participants étaient magnifiques.

Le carnaval fut, comme cette année 2017-2018, coloré, souriant, chaleureux, animé . . .



Et, le 1^{er} juin, il y eut «Jean qui pleure»

Un orage avec des pluies d'une rare violence s'est abattu sur nos villages et la ludothèque a connu une grave inondation. Il y eut des bras pour nous aider ; les pompiers, le personnel du sivo, des parents adhérents, des enfants parce que «La ludo, c'est trop bien !» Soyez tous remerciés !

Mais cette inondation nous a profondément affectés, de très nombreux jeux ont été perdus dans la boue et ce spectacle de désolation a beaucoup touché les enfants.

Nos élus savent que la ludothèque est en zone inondable mais aucun local n'est actuellement disponible sur la commune pour la ludothèque. Nous espérons que les choses vont changer dans un avenir . . . proche. Pour les enfants !

La ludothèque est un lieu de rencontre autour du jeu, elle est également un lieu de socialisation qui permet aux enfants d'intégrer les valeurs, les codes, les règles, règles du jeu et règles de vie en société et ceci, dans un cadre qui est à eux.

La ludothèque organise également le carnaval et la kermesse des enfants de la Saint-Jean, des moments privilégiés qui restent gravés dans les mémoires de tous ceux qui y ont participé, en tant qu'enfants, depuis plus de 30 ans. Ces moments font partie de la petite histoire de nos villages.



Vie associative

SCOUTS ET GUIDES - GROUPE SAINT-ALAIN LA SOUFFEL

Les louveteaux et jeannettes

Cette année, les louveteaux et jeannettes ont vécu un imaginaire autour du Docteur Who! Ils ont combattu le docteur What durant nos réunions et notre week-end à la neige.



Les scouts et guides

Les scouts et guides partiront en Bretagne, du 15 au 29 juillet et seront jumelés avec le groupe Jean-Bosco de Strasbourg. L'objectif de ce camp est d'apprendre à s'installer dans la nature et de rendre nos scouts davantage autonomes et responsables dans leurs actes. Ils effectueront aussi une randonnée de 2 jours avec une carte IGN et une boussole, sans l'accompagnement des chefs.

Nous espérons débiter une nouvelle année scout 2018/2019 avec autant, voir plus d'enfants.



Les pionniers et caravelles

La caravane cette année est composée de 15 jeunes et 2 chefs. Les jeunes ont créé pour les 25 ans du groupe un pull à l'effigie de La Souffel. Cet été ils partiront en juillet pour aider à rénover le Château de Mâlain à côté de Dijon avec l'aide d'une association.



Les compagnons

Les compagnons ont vécu une première année riche en événements, ils ont organisé la vente de sapins, ainsi qu'une après-midi « découverte du scoutisme » pour les plus jeunes, et participé à un week-end de formation. Cet été ils partiront une dizaine de jours dans le sud de la France afin d'aider au rafraîchissement d'une chapelle et de ses environs.



Week-end de groupe

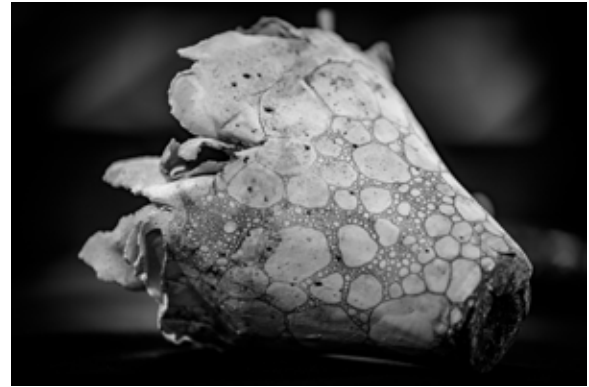
En avril, tous les jeunes et chefs du groupe se sont réunis à Wangenbourg pour passer un week-end de groupe ensoleillé. Au programme, les jeunes ont dû aider James Bond à retrouver ses gadgets. Dimanche matin, nous avons pu faire un jeu de piste dans le village en passant par le château.



Si vous êtes intéressés pour inscrire vos enfants ou pour rejoindre notre équipe, vous pouvez nous contacter à l'adresse sgdf.lasouffel@gmail.com

EXPOSITION CÉRAMIQUE / PHOTO

Les 14 et 15 avril, le club photo «67iso» et l'atelier céramique «Rêves de Terre» proposaient leur exposition conjointe, l'occasion pour les 2 clubs de présenter leur travail de l'année et de confronter leurs créations au regard du public.



Tandis que les céramistes s'entraînaient à trouver des textures originales, les photographes s'essayaient sur les séries de photos.

Donner une âme à une pièce, d'un côté, écrire une histoire en images de l'autre.

Apprentissage lent, patient, des deux côtés.



Les deux clubs ont travaillé ensemble sur les gratte-ciel, silhouettes en terre face à la quasi-transparence des bâtiments en photos.

Des nanas, bouche bée, ébouriffées parfois, se prélassaient ou se promenaient mollement devant les rangées bien ordonnées des cabines de Deauville.



La vente de céramiques et de photos a rapporté 2200 €, somme partagée entre 2 associations :

- L'association Alternatives finance, depuis le passage du cyclone Chedza en 2015, la rénovation matérielle d'un lycée à Antananarivo sur l'île de Madagascar.
- L'AAPEI souhaite organiser un séjour d'initiation au ski, l'hiver prochain, au Champ du feu pour des enfants handicapés mentaux.

Céramistes et photographes sont heureux d'avoir contribué à faire un peu avancer ces projets et vous proposent de revoir certaines de leurs œuvres tout au long de l'été, au Trèfle à Truchtersheim (détails sur la couverture arrière de ce journal).

Vie scolaire

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE L'ENVOI

Au programme de l'École L'Envol : SOLIDARITE et SPORT



Dans le cadre du projet d'école, les enseignants ont choisi de mettre en place des actions de solidarité durant cette année scolaire.

Au cours du deuxième trimestre, les écoliers ont collecté des piles et des batteries en faveur de l'électrification de 3 écoles et d'un centre de santé au Népal. Notre école, avec plus de 1000 autres écoles, a participé pour aider l'association «Electriciens sans frontières» à relever ce défi !

Ce ne sont pas moins de 120 kg de piles qui ont été apportées par les écoliers de L'Envol !

Depuis peu, les CM2 ont des correspondants à Madagascar. Ils ont d'abord fait connaissance des élèves d'une classe de 7^e de l'école Saint-Nicolas de Malaza dans la banlieue de Tananarive. Avec l'aide de leurs camarades de toute l'école et des parents d'élèves, ils ont financé l'achat de 6 dictionnaires pour leurs correspondants malgaches. C'est le père Rakoto, curé du village, qui a effectué la livraison durant ses vacances à Madagascar. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé pour faire réussir ce projet.

Et ce n'est pas terminé ! Au troisième trimestre, les élèves ont été invités à apporter à l'école les lunettes d'adultes et d'enfants qui ne servent plus. Les maîtres ont pu ainsi sensibiliser leurs élèves aux difficultés que peuvent rencontrer certains habitants de pays pauvres. Ces lunettes seront confiées à une association (vision-solidaire) qui les remettra en état avant de les distribuer dans ces pays.

Le vendredi 11 mai, au cours d'une semaine de rentrée des classes truffée de ponts, les enseignants ont organisé «la journée du sport» avec l'aide de nombreux parents. Cette journée visait l'entraide et la solidarité des élèves grâce au sport.



Les grandes classes ont débuté la journée par une thèque sur le plateau d'évolution pendant que les petites classes se mesuraient dans différents ateliers dans la cour de l'école. Après la récréation, tous les élèves de l'école et les parents présents se sont retrouvés sur le terrain de football pour les 3 courses proposées : CM (1200 m), CE2 (900 m) et CP/CE1 (600 m). Les parents d'élèves ont assuré le train avant de lâcher les sprinters sur les 50 derniers mètres !



L'après-midi, des équipes, composées d'élèves de tous les niveaux (5 ou 6 élèves), se sont affrontées dans un relais géant. Il s'agissait pour les élèves, reliés par une corde, d'effectuer un parcours semé d'embûches avant de transmettre le témoin à l'équipe suivante !

Cette belle journée s'est terminée autour d'un goûter géant. Un grand merci à tous les parents qui ont aidé à la réussite de cette journée, mais aussi à l'ASDG qui a mis son terrain à la disposition de l'école.





#NÉPAL
de l'électricité pour 3 écoles et 1 centre de santé.

du 4 décembre 2017 au 15 avril 2018

Soutenez le village de Tasingen a-dent Balmbois et Electriciens sans frontières à relever le défi

Collectez vos piles et batteries usagées !



L'ATELIER CÉRAMIQUE « RÊVES DE TERRE » ET LE CLUB PHOTO « 67 ISO » PRÉSENTENT

21
JUN
→
31
AOÛT

L'EXPO

ÉMOTIONS



CÉRAMIQUES PHOTOS



Au Trèfle / Truchtersheim

Entrée libre

03 88 69 60 30 www.kochersberg.fr


Kochersberg
Ackertland
com.com



le trèfle

Ne pas jeter sur la voie publique